

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Collectis publie ses résultats financiers pour le deuxième trimestre et le premier semestre 2021

- *Des données translationnelles préliminaires valident UCARTCS1 comme une potentielle thérapie promettante pour les patients atteints de myélome multiple en rechute ou réfractaire*
- *Plusieurs produits candidats en cours de développement préclinique présentés lors des Collectis Innovation Days : UCART20x22 pour les tumeurs malignes à cellules B, UCARTMESO (ciblant la mésothéline) et TALGlobin01 pour la drépanocytose*
- *Fabrication des premiers lots d'ARN messenger (ARNm) et premiers cycles de formation UCART accomplis avec succès sur nos sites de fabrication BPF*
- *La position de trésorerie¹ est de 257M\$ au 30 juin 2021. Horizon de cash en 2023*

5 août 2021 – New York – Collectis S.A. (NASDAQ : CLLS – EURONEXT GROWTH : ALCLS) (la « Société »), une société d'édition du génome spécialisée dans les essais en immunoncologie en phase clinique utilisant des cellules T allogéniques à récepteur d'antigène chimérique (CAR) et des essais de thérapie génique pour les maladies génétiques, présente ses résultats financiers pour le deuxième trimestre et le premier semestre 2021, jusqu'au 30 juin 2021.

Collectis tiendra une conférence téléphonique pour les investisseurs le vendredi 6 août, 2021 à 14 heures, heure de Paris - 8 heures, heure de New York. La Société reviendra sur ses résultats financiers du deuxième trimestre 2021 ainsi que sur ses activités.

Numéros de téléphone pour écouter la conférence en direct :

+1 877-407-3104 (États-Unis & Canada)

+1 201-493-6792 (international)

Une diffusion en différé sera disponible jusqu'au 20 août 2021 en appelant le +1 877-660-6853 (pour les États-Unis & le Canada) ou le +1 201-612-7415 (pour l'international).

Identifiant de la conférence : 13721394

¹ La trésorerie inclut la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les actifs financiers courants et les comptes de trésorerie

« A ce jour, plus de 120 patients ont reçu des cellules CAR-T allogéniques utilisant la technologie développée par Cellectis, à la fois dans les essais cliniques des produits sponsorisés par Cellectis et sponsorisés par les sous-licenciés de Cellectis, Allogene et Servier. Nous progressons dans tous nos essais UCART, et ciblons maintenant les tumeurs solides avec le lancement de nouveaux essais précliniques. Nous avons également dévoilé .HEAL, notre nouvelle plateforme de thérapie génique pour le traitement des maladies génétiques. Ces initiatives montrent notre potentiel et notre capacité dans le domaine de la thérapie cellulaire CAR-T allogénique. Au cours des prochains mois, nous prévoyons également d'étendre nos capacités de fabrication en interne pour tendre vers encore plus d'autonomie. Enfin, nous évaluons différentes stratégies dans le déploiement de la structure actuelle et du financement de l'entreprise », déclare le docteur André Choulika, directeur général de Cellectis.

Programmes de développement pour nos produits candidats CAR-T allogéniques

Essais cliniques de phase 1 sponsorisés par Cellectis

Cellectis continue sa progression et recrute de nouveaux patients dans les trois essais cliniques de phase 1 avec escalade de dose dont Cellectis est promoteur :

- UCART22 est un produit candidat à base de cellules CAR-T allogéniques pour les patients atteints de leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B (LLA r/r) en rechute ou réfractaire ;
- UCART123 est un produit candidat à base de cellules CAR-T allogéniques pour les patients atteints de leucémie myéloïde aiguë en rechute ou réfractaire (LAM r/r) ;
- UCARTCS1 est un produit candidat à base de cellules CAR-T allogéniques pour les patients atteints de myélome multiple en rechute ou réfractaire (MM r/r).
 - Cellectis a présenté des données translationnelles préliminaires provenant du premier groupe de patients recrutés dans l'essai MELANI-01 de UCARTCS1 lors du 24e congrès annuel de l'*American Society of Gene and Cell Therapy* (ASGCT).
 - Les premières données préliminaires valident CS1 comme cible pour les cellules CAR-T allogéniques dans le myélome multiple. L'expansion et la persistance de CS1 ont été observées et corrélées avec des changements dans les cytokines sériques et l'activité anti-myélome.
 - L'essai clinique MELANI-01 recrute actuellement des patients au niveau de dose -1, le premier des trois niveaux de dose prévus.

Programmes de développement pour nos produits UCART précliniques

Cellectis a organisé l'événement virtuel, [Cellectis Innovation Days](#), du 24 au 28 mai 2021. La Société est revenue sur son portefeuille de produits candidats actuels, ses technologies propriétaires, ses unités de fabrication et a annoncé le lancement de quatre nouveaux produits candidats précliniques UCART ciblant les lymphomes à cellules B et les tumeurs solides. Ces programmes d'immuno-oncologie sponsorisés sont :

- UCART20x22 en cours de développement en tant que premier produit candidat allogénique CAR-T double pour les tumeurs malignes à cellules B ;
- UCARTMESO, un produit candidat allogénique à base de cellules CAR-T pour les tumeurs solides exprimant la mésothéline ;
- UCARTMUC1, un produit candidat allogénique à base de cellules CAR-T pour les tumeurs solides exprimant la mucine ;

- UCARTFAP, un produit candidat CAR-T allogénique ciblant les fibroblastes associés au cancer (CAF) dans le microenvironnement tumoral.

Cellectis continue de développer son portefeuille de produits candidats UCART aux côtés de partenaires leaders du secteur et prévoit de soumettre des demandes d'essais cliniques (Investigational New Drug ou IND) pour les produits candidats UCART20x22 et UCARTMESO en 2022.

Essais de thérapies géniques

Drépanocytose (SCD)

.HEAL est une nouvelle plateforme d'édition du génome, qui s'appuie sur la précision de la technologie TALEN®, pour permettre une inactivation, une insertion et une correction très efficaces des gènes dans les cellules souches et progénitrices hématopoïétiques (HSPCs). Ces nouveaux programmes sont conçus pour les maladies génétiques telles que la drépanocytose (SCD), les maladies lysosomales (LSD) et les immunodéficiences primaires. Plus d'information disponible en rediffusion [ici](#), à l'occasion des *Cellectis Innovation Days*.

Le produit candidat principal de .HEAL, TALGlobin01, une thérapie autologue *ex vivo* à base de cellules souches hématopoïétiques CD34+ éditées par TALEN® pour le traitement de la drépanocytose (SCD). TalGlobin-01 s'appuie sur la technologie TALEN® pour induire une cassure double brin de l'ADN au niveau du gène dans la sous-unité bêta de l'hémoglobine humaine (HBB) responsable des SCD, et sur des particules d'un vecteur viral adéno-associé (AAV) contenant une matrice de réparation de l'ADN conçue pour corriger la mutation du gène HBB défectueux via les mécanismes de recombinaison homologue. Cellectis prévoit de soumettre une demande de IND pour TALGlobin01 en 2022.

Maladies lysosomales (LSD)

Les maladies lysosomales (LSD) sont des troubles rares dans lesquels les enzymes qui contribuent à la dégradation normale des lipides (graisses) ou des glucides (sucres) à l'intérieur des cellules perdent leur fonction ou sont absentes en raison de mutations génétiques. L'accumulation, ou le stockage, de sous-produits cellulaires entraîne une toxicité cellulaire et des lésions organiques. Il existe plus de 50 LSD qui présentent une variété de symptômes, notamment une altération de la fonction des organes ou des complications neurologiques. Cellectis a développé une stratégie d'exon artificiel (ArtEx) pour introduire une copie corrigée d'un gène codant pour l'enzyme défectueuse dans la région intronique d'un gène exprimé dans les cellules myéloïdes. Cette approche éviterait l'effet collatéral potentiel de l'inactivation du gène endogène dans les cellules où le gène corrigé n'a pas été inséré.

Cette stratégie d'édition ouvre de nouvelles perspectives pour le traitement des LSD car elle permettrait de remédier au manque systémique d'activité des enzymes lysosomales, y compris dans le cerveau, et pourrait être utilisée pour produire virtuellement n'importe quelle enzyme défectueuse responsable de LSD. Il s'agit d'une nouvelle plateforme, dans laquelle un seul TALEN® bien caractérisé pourrait être utilisé pour traiter différentes maladies du système nerveux central.

Immunodéficiences primaires

En collaboration avec le professeur Toni Cathomen, directeur scientifique du *Center for Chronic Immunodeficiency, Medical Center - University of Freiburg*, Allemagne, Cellectis

développe deux produits candidats de CSH modifiés génétiquement pour traiter les immunodéficiences primaires :

RAG1 Severe Combined Immunodeficiency (SCID)

- Les nouveau-nés atteints de SCID RAG1 présentent des taux extrêmement faibles de cellules B et T et un risque important d'infections récurrentes et potentiellement mortelles. RAG1 est une enzyme essentielle exprimée spécifiquement et temporairement dans le développement précoce des cellules T et B, ce qui rend les approches traditionnelles de thérapie génique difficiles en raison de la nécessité d'un contrôle précis de l'expression spatio-temporelle. En utilisant la technologie TALEN® de Celectis et les CSH. Le remplacement précis du gène muté permet au RAG1 corrigé d'être exprimé à son moment et à son stade naturel de développement cellulaire.

Syndrome d'hyper IgE

Le syndrome d'hyper IgE se caractérise par des taux élevés d'IgE et s'accompagne souvent d'eczéma, d'abcès cutanés et d'infections pulmonaires récurrents, ainsi que d'un nombre élevé d'éosinophiles dans le sang. Une mutation du facteur de transcription STAT3 a été associée à la forme la plus courante de cette maladie. Celectis a développé une stratégie applicable aux CSH et aux cellules T, dans laquelle une version corrigée du gène STAT3 est insérée dans le gène du patient afin de restaurer sa fonctionnalité.

Programmes en partenariats

ALLOGENE / SERVIER : ALLO-501 et ALLO-501A pour les patients atteints de lymphome non hodgkinien en rechute ou réfractaire (LNH)

Allogene a présenté les données actualisées des essais de phase 1 ALPHA (ALLO-501) et ALPHA2 (ALLO-501A) pour le traitement du lymphome non hodgkinien (LNH) en rechute ou réfractaire, lors du forum CD19 en mai dernier et lors du congrès annuel de l'*American Society of Clinical Oncology* (ASCO) en juin.

- Les données de l'essai ALPHA confirment la capacité d'une administration unique du produit candidat ALLO-501 à générer des réponses profondes et durables à un taux similaire à celui des thérapies CAR-T autologues approuvées. Les données intermédiaires de l'essai ALPHA2 de phase 1 ont démontré une efficacité et une sécurité comparable du produit candidat ALLO-501A par rapport au produit candidat ALLO-501.
- ALLO-501 et ALLO-501A ont démontré une sécurité, sans toxicité limitant la dose ou maladie du greffon contre l'hôte, avec un syndrome limité de neurotoxicité associée aux cellules effectrices du système immunitaire (ICANS) et un syndrome de libération de cytokines (CRS).
- Les prochains résultats de cet essai sont attendus pour la fin de l'année 2021.

Allogene prévoit de recueillir des données supplémentaires des bras de consolidation des essais ALPHA et ALPHA2, de finaliser une dose et un calendrier pour le produit candidat ALLO-501A et de lymphodéplétion pour un essai pivot de phase 2, et de discuter du design

de l'essai de phase 2 avec les autorités réglementaires. Dans l'attente des réactions des autorités réglementaires, Allogene prévoit de passer à un essai pivot de phase 2 pour ALPHA2 à la fin de l'année 2021.

ALLOGENE : ALLO-715 et ALLO-605 pour les patients atteints de myélome multiple en rechute ou réfractaire (MM r/r)

- L'essai UNIVERSAL d'Allogene, qui étudie le produit candidat ALLO-715 en monothérapie et en association avec le nirogacestat, l'inhibiteur de gamma-sécrétase expérimental de SpringWorks Therapeutics, continue de recruter des patients atteints de MM en rechute ou réfractaire. Les données actualisées du volet monothérapie de l'essai sont attendues au quatrième trimestre 2021. En avril dernier, le produit candidat ALLO-715 a reçu la désignation de thérapie avancée en médecine régénérative (RMAT) de la *Food and Drug Administration* (FDA) américaine.
- Le dosage des patients a commencé dans le cadre de la phase 1 de l'essai IGNITE d'Allogene évaluant le produit candidat ALLO-605, un traitement par cellules T TurboCAR anti-BCMA. En juin, la FDA a accordé au produit candidat ALLO-605 la désignation *Fast Track* en raison de son potentiel à répondre aux besoins non satisfaits des patients qui ont échoué aux autres traitements standard du MM.

ALLOGENE : ALLO-316 pour les patients atteints de carcinome rénal à cellules claires avancé ou métastatique

- L'essai TRAVERSE d'Allogene de phase 1 évaluant ALLO-316, son premier produit candidat CAR-T d'Allogene ciblant les tumeurs solides, continue de progresser pour les patients atteints d'un carcinome rénal à cellules claires (CRCC) avancé ou métastatique, avec de premières données attendues en 2022.
- Le programme AlloCAR-T CD19 d'Allogene utilise les technologies de Cellectis. ALLO-501 et ALLO-501A sont développés conjointement dans le cadre d'un accord de collaboration entre Servier et Allogene fondé sur une licence exclusive accordée par Cellectis à Servier. Servier accorde à Allogene les droits exclusifs d'ALLO-501 et ALLO-501A aux États-Unis, tandis que Servier conserve les droits exclusifs pour tous les autres pays.
- Les programmes AlloCAR T anti-BCMA et anti-CD70, qui utilisent la technologie TALEN® de Cellectis, font l'objet d'une licence exclusive de Cellectis par Allogene et Allogene détient les droits mondiaux de développement et de commercialisation de ces programmes AlloCAR T. TurboCAR™ est une marque déposée d'Allogene Therapeutics, Inc.

Nouveaux Partenariats

Sanofi

- En mai 2021, Cellectis a conclu un contrat de partenariat et un contrat d'approvisionnement concernant l'alemtuzumab, un anticorps monoclonal anti-CD52, qui sera utilisé dans le cadre du régime de lymphodéplétion dans certains essais cliniques UCART dont Cellectis est le promoteur.

- Dans le cadre de cet accord, Sanofi va fournir de l'alemtuzumab pour les essais cliniques de Collectis. Les parties ont convenu d'engager des discussions pour signer un accord couvrant l'approvisionnement commercial de l'alemtuzumab à des conditions financières convenues à l'avance.

Production selon les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF)

Production selon les Bonnes Pratiques de Fabrication à Paris

- Le site a finalisé la fabrication de matériaux de départ pour les plasmides. Le site est désormais pleinement opérationnel.
- Le site de Paris se concentre maintenant sur la production d'ARNm pour nos outils d'édition de gènes TALEN® et reste dans les délais pour la fabrication de vecteurs viraux.

Production selon les Bonnes Pratiques de fabrication à Raleigh (Caroline du Nord)

- Deux cycles de formation UCART (des cellules de départ au produit pharmaceutique en flacon) ont été achevés avec succès.
- Les activités de qualification de l'installation, des équipements et des systèmes sont en voie de finalisation et le début de la production est prévu pour la mi-2021.

Résultats financiers

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires de Collectis, qui consolident les résultats de Calyxt, Inc. dont Collectis est actionnaire à 64,4% au 30 juin 2021, ont été préparés conformément aux normes International Financial Reporting Standards ou IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »).

Le détail de ces données financières consolidées entre le segment Thérapeutique et le segment Plantes figure dans les annexes de ce communiqué de presse relatif aux résultats financiers du deuxième trimestre 2021 et du premier semestre 2021.

Résultats financiers du deuxième trimestre et de l'exercice 2021

Situation de la trésorerie : Au 30 juin 2021, Collectis, incluant Calyxt, disposait de 257 M\$ en trésorerie, équivalents de trésorerie, actifs financiers courants et de trésorerie bloquée consolidés, dont 238 M\$ sont attribuables à Collectis hors Calyxt. Cela se compare à 274 M\$ de trésorerie, équivalents de trésorerie, actifs financiers courants et trésorerie bloquée consolidés au 31 décembre 2020, dont 244 M\$ étaient attribuables à Collectis hors Calyxt. Cette diminution nette de 17 M\$ reflète principalement (i) un flux net de trésorerie de 59 M\$ utilisés par les activités d'exploitation, d'investissement et de location-financement de Collectis, (ii) 12 M\$ de flux net de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation et acquisitions d'immobilisation corporelles et de location-financement de Calyxt et (iii) un impact FOREX défavorable de 3 M\$ partiellement compensés par (iv) 46 millions de produits nets issus de l'augmentation de capital réalisée au travers du programme « At the Market » (ATM) de la société en avril 2021 et (v) un produit de 11 M\$ issu de l'exercice d'options de souscription d'actions de Collectis. Nous estimons que la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les actifs financiers courants et comptes de trésorerie bloquée consolidés de Calyxt au 30 juin 2021 seront suffisants pour financer ses activités jusqu'au second semestre 2022

tandis que les montants attribuables à Collectis seront suffisants pour financer nos activités jusqu'au début de l'année 2023.

Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation : Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 15 M\$ pour le deuxième trimestre 2021, dont 13 M\$ sont attribuables à Calyxt, contre 5 M\$ pour le deuxième trimestre 2020. Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 43 M\$ pour les 6 mois clos le 30 juin 2021 comparé à 56 M\$ pour les six mois clos le 30 juin 2020. 57% du chiffre d'affaires et des autres produits d'exploitation étaient attribuables à Collectis au premier semestre 2021. Cette baisse entre les premiers semestres 2021 et 2020 s'explique principalement par les 28 M\$ d'un paiement initial reçus en mars 2020 et par la reconnaissance de 19 M\$ d'autres paiements initiaux et d'étapes déjà reçus sur les cinq cibles reprises sur la base de l'accord de licence, de développement et de commercialisation signé avec Servier en mars 2020 partiellement compensés par (i) la reconnaissance de 15 M\$ versés sous forme de participation au capital de Cytovia ou en paiement initial si certaines conditions ne sont pas remplies au 31 décembre 2021, (ii) la reconnaissance de 5 M\$ de jalons de paiements d'étape d'Allogene liés à la Phase 1 de l'étude clinique ALLO-316, concernant l'adénocarcinome rénal métastatique à cellules claires dont le paiement aura lieu au second trimestre 2021 et par (iii) 17 M\$ de ventes de graines à haute teneur en acide oléique chez Calyxt.

Coût des revenus : Les coûts des revenus consolidés se sont élevés à 12 M\$ pour le deuxième trimestre 2021, contre 6 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020. Les coûts des revenus consolidés se sont élevés à 20 M\$ pour les six mois clos le 30 juin 2021 comparé à 10 M\$ pour les six mois clos le 30 juin 2020. Cette augmentation s'explique principalement par le coût des produits vendus au cours de la période par Calyxt.

Frais de recherche et développement : Les frais de recherche et développement consolidés se sont élevés à 31 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2021 contre 23 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020. Les frais de recherche et développement consolidés se sont élevés à 62 M\$ pour les six mois clos le 30 juin 2021 contre 44 M\$ pour les six mois clos le 30 juin 2020. 91% des frais de recherche et développement consolidés étaient attribuables à Collectis au premier semestre 2021. L'augmentation de 19 M\$ entre les premiers semestres 2021 et 2020 est principalement attribuable à (i) la hausse des salaires et des charges sociales liées à l'attribution d'options de souscription d'actions pour 8 M\$ et à (ii) l'augmentation des achats, charges externes et autres charges de 11 M\$, partiellement compensées par la diminution des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie pour 0,5 M\$.

Frais administratifs et commerciaux : Les frais administratifs et commerciaux consolidés se sont élevés à 9 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2021, contre 9 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020. Les frais administratifs et commerciaux consolidés se sont élevés à 18 M\$ pour les six mois clos le 30 juin 2021 contre 21 M\$ pour les six mois clos terminant le 30 juin 2020. 59% des frais administratifs et commerciaux consolidés ont été attribués à Collectis au premier semestre 2021. La diminution de 3 M\$ est attribuable à (i) la diminution des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie pour 5 M\$ partiellement compensée par des salaires et charges sociales liées à l'attribution d'options de souscription d'actions plus élevés pour 2 M\$.

Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis est de 40 M\$ (ou 0,88 \$ de perte par action) pour le deuxième trimestre 2021, dont 37 M\$ sont attribuables à Collectis, comparativement à une perte de 32 M\$ (ou 0,76 \$ de bénéfice par action) pour le deuxième trimestre 2020, dont 25 M\$ étaient attribuables à Collectis. La perte nette consolidée

attribuable aux actionnaires de Collectis est de 52 M\$ (ou 1,17 \$ par action) pour les six mois clos le 30 juin 2021, dont 43 M\$ sont attribuables à Collectis contre une perte de 12 M\$ (ou 0,29 \$ par action) pour les six mois clos le 30 juin 2020, dont 3 millions de bénéfices sont attribuables à Collectis. Cette augmentation de 40 M\$ de pertes nettes entre les premiers semestres 2021 et 2020 est principalement attribuable à une baisse des revenus et autres produits d'exploitation de 14 M\$ et à une augmentation des charges d'exploitation de 25 M\$.

Bénéfice net (perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette ajustée consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis est de 36 M\$ (ou 0,80 \$ de perte par action) pour le deuxième trimestre 2021, dont 34 M\$ étaient attribuables à Collectis, comparativement à une perte de 29 M\$ (ou 0,68 \$ par action) pour le deuxième trimestre 2020, dont 23 M\$ étaient attribuables à Collectis. La perte nette ajustée consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis est de 48 M\$ (ou 1,08 \$ par action) pour les six mois clos le 30 juin 2021, dont 38 M\$ étaient attribuables à Collectis, comparativement à une perte de 4 M\$ (ou 0,09 \$ par action) pour les six mois clos le 30 juin 2020, dont 8 M\$ étaient attribuables à Collectis. Veuillez consulter la « Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS » pour le rapprochement du résultat net IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis et du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis.

Nous prévoyons de consacrer nos dépenses sur Collectis pour l'année 2021 dans les domaines suivants :

- Support du développement de notre portefeuille de produits candidats, comprenant les dépenses de fabrication et d'essais cliniques de UCART123, UCART22 et UCARTCS1, ainsi que de nouveaux produits candidats ;
- Utilisation de nos capacités de fabrication de pointe à Paris et Raleigh ;
- Poursuite du renforcement de nos départements de fabrication et clinique, notamment en recrutant du personnel de talent.

COLLECTIS S.A. – BILAN CONSOLIDÉ (en milliers de dollars)

	A la date du	
	31-déc-20	30-juin-21
ACTIF		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	1 584	1 584
Immobilisations corporelles	71 673	79 478
Droits d'utilisation	73 845	74 050
Actifs financiers	7 007	22 101
Total actifs non courants	154 109	177 214
Actifs courants		
Stocks	1 606	2 468
Clients et comptes rattachés	5 171	3 878
Subventions à recevoir	10 703	5 654

Autres actifs courants	29 643	16 733
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	268 239	251 619
Total actifs courants	315 362	280 352
TOTAL DE L'ACTIF	469 471	457 565
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social	2 785	2 947
Primes d'émission	863 912	920 591
Ecart de conversion	(4 089)	(9 602)
Réserves	(505 961)	(586 284)
Résultat net, part du groupe	(81 074)	(51 787)
Capitaux propres, part du Groupe	275 573	275 864
Intérêts minoritaires	33 273	26 458
Total capitaux propres	308 846	302 323
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	28 836	23 475
Dettes de loyer non courantes	75 764	75 763
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	4 010	3 610
Autre passifs non courants	-	948
Total passifs non courants	108 610	103 797
Passifs courants		
Dettes de loyer courantes	6 696	7 691
Fournisseurs et comptes rattachés	24 609	28 254
Revenus différés	452	423
Provisions courantes	1 131	1 397
Autres passifs courants	19 127	13 681
Total passifs courants	52 015	51 446
TOTAL DU PASSIF	469 471	457 565

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – DEUXIEME TRIMESTRE
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 30 juin	
	2020	2021
Revenus		
Chiffre d'affaires	2 900	11 176
Autres revenus	1 716	3 439
Total Revenus	4 616	14 615
Charges opérationnelles		
Coût des revenus	(5 827)	(11 754)
Frais de recherche et développement	(22 862)	(31 147)
Frais administratifs et commerciaux	(9 070)	(9 343)
Autres produits et charges opérationnelles	111	150
Total charges opérationnelles	(37 647)	(52 096)
Résultat opérationnel	(33 031)	(37 481)
Résultat financier	(2 821)	(4 129)
Résultat net de la période	(35 852)	(41 610)
Résultat part du groupe	(32 263)	(39 919)
Intérêts minoritaires	(3 589)	(1 691)
Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)	(0,76)	(0,88)
Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)	(0,76)	(0,88)

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – PREMIER SEMESTRE
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les six mois clos le 30 juin	
	2020	2021
Revenus		
Chiffre d'affaires	52 993	36 777
Autres revenus	3 494	5 804
Total Revenus	56 487	42 581
Charges opérationnelles		
Coût des revenus	(10 428)	(19 899)
Frais de recherche et développement	(43 587)	(62 338)
Frais administratifs et commerciaux	(21 213)	(18 219)
Autres produits et charges opérationnelles	86	488
Total charges opérationnelles	(75 142)	(99 968)
Résultat opérationnel	(18 655)	(57 387)
Résultat financier	(635)	431

Résultat net de la période	(19 290)	(56 956)
Résultat part du groupe	(12 221)	(51 787)
Intérêts minoritaires	(7 069)	(5 169)
Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)	(0,29)	(1,17)
Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)	(0,29)	(1,17)

CELLECTIS S.A.
DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE –
DEUXIEME TRIMESTRE
(Non audités)
(en milliers de dollars)

en milliers de dollars	Pour les trois mois clos le 30 juin 2020			Pour les trois mois clos le 30 juin 2021		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	2 293	607	2 900	11 728	(552)	11 176
Autres produits	-	1 716	1 716	1 528	1 911	3 439
Chiffre d'affaires externe et autres produits	2 293	2 323	4 616	13 256	1 359	14 615
Coût des revenus	(5 339)	(487)	(5 827)	(11 337)	(418)	(11 754)
Frais de recherche et développement	(2 754)	(20 107)	(22 862)	(2 810)	(28 336)	(31 147)
Frais administratifs et commerciaux	(5 311)	(3 759)	(9 070)	(3 410)	(5 933)	(9 343)
Autres produits et charges d'exploitation	(24)	135	111	31	118	150
Total charges d'exploitation	(13 429)	(24 218)	(37 647)	(17 526)	(34 569)	(52 095)
Résultat opérationnel	(11 136)	(21 895)	(33 031)	(4 270)	(33 210)	(37 481)
Résultat financier	185	(3 006)	(2 821)	(294)	(3 836)	(4 129)
Résultat net	(10 951)	(24 901)	(35 852)	(4 564)	(37 046)	(41 610)
Intérêts minoritaires	3 589	-	3 589	1 691	-	1 691
Résultat net, part du Groupe	(7 362)	(24 901)	(32 263)	(2 873)	(37 046)	(39 919)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	(21)	1 749	1 728	271	2 398	2 669
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	1 132	580	1 712	373	593	966
Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe	1 112	2 329	3 441	644	2 991	3 635
Résultat net ajusté, part du Groupe	(6 250)	(22 572)	(28 823)	(2 229)	(34 055)	(36 285)
Amortissements et dépréciations	(490)	(1 657)	(2 147)	(614)	(2 768)	(3 382)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	207	16 003	16 210	39	4 688	4 727

CELLECTIS S.A.
DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE –
PREMIER SEMESTRE
(Non audités)
(en milliers de dollars)

en milliers de dollars	Pour les six mois clos le 30 juin 2020			Pour les six mois clos le 30 juin 2021		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	4 670	48 323	52 993	16 716	20 061	36 777
Autres produits	-	3 494	3 494	1 528	4 276	5 804
Chiffre d'affaires externe et autres produits	4 670	51 817	56 487	18 244	24 337	42 581
Coût des revenus	(9 219)	(1 207)	(10 428)	(18 706)	(1 194)	(19 899)
Frais de recherche et développement	(5 388)	(38 199)	(43 587)	(5 836)	(56 503)	(62 338)
Frais administratifs et commerciaux	(11 774)	(9 439)	(21 213)	(7 528)	(10 691)	(18 219)
Autres produits et charges d'exploitation	(44)	131	86	7	482	489
Total charges d'exploitation	(26 426)	(48 715)	(75 142)	(32 063)	(67 905)	(99 968)
Résultat opérationnel	(21 756)	3 102	(18 655)	(13 818)	(43 569)	(57 387)
Résultat financier	(148)	(487)	(635)	(584)	1 015	431
Résultat net	(21 904)	2 615	(19 290)	(14 402)	(42 554)	(56 956)
Intérêts minoritaires	7 069	-	7 069	5 169	-	5 169
Résultat net, part du Groupe	(14 835)	2 615	(12 221)	(9 233)	(42 554)	(51 787)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	573	4 177	4 750	532	3 703	4 235
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	1 879	1 667	3 546	(918)	916	(2)
Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe	2 452	5 844	8 296	(385)	4 619	4 233
Résultat net ajusté, part du Groupe	(12 383)	8 459	(3 924)	(9 619)	(37 935)	(47 554)
Amortissements et dépréciations	(980)	(3 212)	(4 192)	(1 218)	(5 954)	(7 173)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	355	29 832	30 187	308	11 020	11 327

Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS

Dans ce communiqué de presse, Cellectis S.A. présente un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis qui n'est pas un agrégat défini par le référentiel IFRS. Nous avons inclus dans ce communiqué de presse une réconciliation de cet agrégat avec le résultat attribuable aux actionnaires de Cellectis, élément le plus comparable calculé en accord avec le référentiel IFRS. Ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous estimons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Cellectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités, en utilisant entre autres, cet agrégat financier.

En particulier, nous pensons que l'élimination des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie du résultat attribuable aux actionnaires de Collectis peut donner une information utile sur la comparaison d'une période à une autre des activités de Collectis. Notre utilisation de ce résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis est limitée à une utilisation analytique et ne devrait pas être considérée seule ou être substituée à l'analyse de nos résultats financiers présentés conformément aux normes IFRS. Certaines de ces limitations sont : (a) d'autres sociétés, incluant des sociétés dans nos industries qui bénéficient des mêmes types de rémunérations fondées sur des actions, pourraient adresser l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie d'une façon différente, et (b) d'autres sociétés pourraient communiquer un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ou d'autres agrégats similaires mais calculés de façon différente, ce qui réduirait leur utilité pour des besoins comparatifs. Au regard de l'ensemble de ces limitations, vous devriez considérer le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis au même titre que nos résultats financiers IFRS, y compris le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – DEUXIEME TRIMESTRE
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 30 juin	
	2020	2021
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(32 263)	(39 919)
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	3 441	3 635
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(28 823)	(36 284)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(0,68)	(0,80)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités) (1)	42 472 490	45 461 310
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action) (1)	(0,68)	(0,80)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités) (1)	42 512 372	45 461 310

(1) Lorsque nous présentons une perte nette ajustée, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du

Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, diluée pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, dilué par action.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – PREMIER SEMESTRE
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les six mois clos le 30 juin	
	2020	2021
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(12 221)	(51 787)
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	8 296	4 233
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(3 924)	(47 554)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(0,09)	(1,08)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités) (1)	42 469 080	44 163 914
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action) (1)	(0,09)	(1,08)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités) (1)	42 499 826	44 163 914

(1) Lorsque nous présentons une perte nette ajustée, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, diluée pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, dilué par action.

À propos de Collectis

Collectis développe les toutes premières immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR-T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer. En capitalisant sur ses 21 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, Collectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire pour cibler et éliminer les cellules cancéreuses.

Dans le cadre de son engagement dans la recherche de thérapies curatives contre le cancer, Collectis a vocation à développer des produits candidats UCART dirigés vers les besoins médicaux non-satisfaits de patients atteints de certains types de cancer, notamment la leucémie myéloïde aiguë, la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules

B et le myélome multiple.

Le siège social de Collectis est situé à Paris. Collectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis. Collectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.collectis.com.

Suivez Collectis sur les réseaux sociaux : @collectis, LinkedIn et YouTube.
TALEN® est une marque déposée, propriété de Collectis.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Contacts média :

Pascalynne Wilson, Director, Communications, 07 76 99 14 33,
pascalynne.wilson@collectis.com

Caroline Carmagnol et Najette Chaib, ALIZE RP, 06 64 18 99 59,
collectis@alizerp.com

Contact relations investisseurs :

Eric Dutang, Chief Financial Officer, 646-630-1748, eric.dutang@collectis.com

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives sur les objectifs de la Société, qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, des incertitudes, incluant la durée et la sévérité de la pandémie de COVID-19 et les mesures gouvernementales et réglementaires mises en place pour répondre à cette situation qui évolue, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des différences matérielles entre nos résultats, performances et accomplissements actuels et les résultats, performances et accomplissements futurs exprimés ou suggérés par les déclarations prospectives. De plus amples informations sur les facteurs de risques qui peuvent affecter l'activité de la société et ses performances financières sont indiquées dans le rapport annuel de Collectis en anglais intitulé « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, dans le rapport financier (incluant le rapport de gestion du conseil d'administration) pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et les documents enregistrés postérieurement par Collectis auprès de la Securities Exchange Commission. Sauf si cela est requis par la réglementation applicable, nous déclinons toute obligation d'actualiser et de publier ces énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats pourraient différer matériellement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations étaient disponibles dans le futur.

#####

1.